

## POURQUOI ?

- Pour ne pas rester isolé et profiter de l'expérience de vos pairs
- Prendre de la hauteur sur votre projet et votre organisation
- Intégrer plus facilement le tissu économique local
- Avoir plus de visibilité et de réseau
- Pour vous donner plus de chances de réussir et accélérer votre croissance

## LES 6 ÉTAPES CLÉS...

...De l'accompagnement d'un entrepreneur.e.s chez :



### 1 RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL AVEC LE PORTEUR DE PROJET

Expertise de votre projet, accompagnement au montage du dossier pour le comité d'agrément et mise en relation avec les partenaires locaux.

### 2 PRÉPARATION COLLECTIVE AU COMITÉ D'AGRÈMENT

2h de conseils et échanges entre les candidats des comités d'agrément  
Un première occasion d'élargir votre réseau de chefs d'entreprise



### 3 PASSAGE DEVANT LE COMITÉ D'AGRÈMENT

Composé de différents professionnels, c'est l'occasion d'avoir un regard extérieur neutre et pluridisciplinaire sur le projet. Saisissez cette opportunité !

- Présentation du projet par le créateur
- Echanges avec les membres du comité
- Conseils apportés au porteur de projet
- Accord du montant du prêt d'honneur à taux 0%

### 4 PETIT DÉJEUNER D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ENTREPRENEUR.E.S

Des clés vous seront données pour le démarrage de l'activité et nous vous expliquerons le suivi que nous pouvons mettre en place.  
Cela vous permet aussi de renforcer votre réseau.



### 5 SUIVI ET PARRAINAGE

nos chargés de mission vous proposent un accompagnement personnalisé, près de chez vous.  
Le parrainage par un chef d'entreprise, vous permet d'avancer plus vite et plus sereinement.  
Le comité de suivi et de parrains, est mobilisable à tout moment, pour vous apporter du soutien.

### 6 ÉVÈNEMENTS INITIATIVE COMMUNICATION

des événements sont organisés ponctuellement, afin de permettre à nos lauréats et bénévoles de se rencontrer et aussi promouvoir votre entreprise. Notre association est également partenaire de plusieurs événements économiques vendéens.



93 %

Des entreprises accompagnées sont toujours en activité après 3 ans d'existence !

## ENGAGEMENT : PROXIMITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



## NOS BÉNÉVOLES PAR TERRITOIRE

Christian DRAPEAU  
07 85 56 43 33  
c.drapeau@bar-lentrepotes.fr

TERRES DE  
MONTAIGU

Jean-Yves MOREAU  
06 11 72 02 16  
jymoreau@sygec.fr

Pays de  
Chantonnay  
Communauté de communes

Matthieu DUBOURG  
06 84 59 41 47  
dubourg.matthieu85@gmail.com

TERRES DE  
MONTAIGU

Simon DAVID  
06 16 88 03 11  
SDavid@conservateur-conseil.fr

PAYS  
SAINT-FULGENT  
LES ESSARTS

Camille OUVRARD  
06 37 32 37 05  
cmp.ouvrard@gmail.com

PAYS DES  
HERBIERS

Bernard NAULEAU  
06 73 74 85 98  
bernardnauleau@orange.fr

PAYS  
SAINT-FULGENT  
LES ESSARTS

Valéry SOULARD  
0 6 31 55 07 16  
vsoulard@micro-genie.fr

PAYS DES  
HERBIERS

Louis-Marie FRUCHET  
07 85 94 60 74  
fruchet.tv@wanadoo.fr

Pays de  
Mortagne

Jean-Claude MARCHAND  
07 87 21 18 76  
marchandjeanclaude@pouzauges.fr

Pouzauges  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pierre-Antoine SEVESTRE  
pasevestre@gmail.com  
06 24 67 85 61

Pays de  
Mortagne

FACILITENT LES CONNEXIONS LOCALES  
ET VOTRE RECHERCHE DE PARRAIN  
PRÉSENTEZ-VOUS !

## COMMENT CA MARCHE ?

- En signant votre contrat de prêt vous vous engagez à transmettre tous les mois la "météo de votre entreprise" et annuellement votre bilan. Mais surtout, à être transparent, nous faire part de vos difficultés et problématiques, pour faire de la prévention.
- Nous vous préconisons d'être accompagné par un parrain. Contactez le (s) référent (s) bénévole (s) de votre territoire pour activer les recherches et exprimer vos besoins, dès l'octroi de votre prêt d'honneur.
- Faites part de vos questionnements et besoins lors des rendez-vous de suivi avec votre chargé de mission (1 à 2 par an, soit à l'entreprise ou sur nos lieux de permanence).
- Sur demande auprès de votre chargé de mission ou parrain, vous pouvez mobiliser un "comité de suivi" ou un "Coup de Pouce" pour traiter un questionnement ou une difficulté.
- Nous vous inviterons au rendez-vous Café'IN et divers ateliers et manifestations, ce sont de belles occasions pour vous faire connaître et développer votre réseau, et monter en compétences.
- Nous sommes en veille économique et communiquons sur nos entrepreneurs, consultez les ressources disponibles dans l'onglet avancement ip2.0 et abonnez-vous à nos réseaux sociaux (n'hésitez pas à nous taguer et nous mentionner dans la presse etc).

## LE PARRAINAGE



Le parrain est un chef d'entreprise expérimenté ou un cadre dirigeant (de votre réseau ou celui d'IVB) qui a pour objectif de vous questionner sur vos pratiques et vous offrir un œil extérieur et neutre. Nous vous incitons à rechercher ce parrain dès le comité (attention relation commerciale bannie pour neutralité).

Le parrainage dure un an minimum à raison d'un rendez-vous trimestriel. Cet engagement est formalisé par la signature d'une charte de parrainage. Il s'adapte à votre rythme avec la bienveillance et la confidentialité qu'impose la confiance, fondement de cette relation.

## 5 BONNES RAISONS D'ÊTRE PARRAINÉ



- 1. Je bénéficie de l'expérience d'un chef d'entreprise**
- 2. Mon parrain m'évite la solitude et m'aide à prendre du recul**
- 3. J'évite les erreurs de débutant et donc me développe plus vite**
- 4. Je bénéficie du réseau de mon parrain**
- 5. J'optimise mes chances de réussite !**

## LES RENDEZ-VOUS COUP DE POUCE



Environ chaque trimestre un groupe de parrains se met à disposition des lauréats pour aborder des sujets liés à l'entreprise. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez à tout moment vous y inscrire.

## EXPERTISE ET COMITE DE SUIVI



L'association met à disposition les compétences de ses Experts Bénévoles sur rendez-vous, soit en individuel soit en groupe. Un regard avisé et neutre est toujours utile lors de décision décisive ! Confidentialité et bienveillance garanties.

## RENDEZ-VOUS DE SUIVI



Vous aurez un entretien annuel avec un chargé de mission (soit à l'entreprise, soit sur les lieux de permanence).

Le premier rendez-vous est fixé lors du décaissement pour faire un point sur le début d'activité (généralement environ 3 mois après). Nous envoyons régulièrement un e-mail pour vous informer des temps de permanence.

Pour être efficace ces rendez-vous doivent être préparés. Pour cela, un document "Check-list" est disponible sous ip2.0 dans l'onglet avancement et vous devez avoir mis à jour la "météo de votre entreprise" ou nous envoyer une situation comptable.

## MÉTÉO DE L'ENTREPRISE



Lors du rendez-vous de décaissement ou du rendez-vous de parrainage nous définissons vos indicateurs de suivi, sur votre espace sécurisé



Chargé de mission et parrain reçoivent une notification dès enregistrement des chiffres



Chaque mois, vous recevrez un e-mail type pour remplir vos indicateurs, ces informations sont accessibles au parrain et chargé de mission



Régulièrement nous vous envoyons des questionnaires autodiagnostic à remplir dans le but de progresser

## RESEAU ET COMMUNICATION



Vous serez invité à participer aux "Rendez-vous Café'In" et aux différentes manifestations dont l'association est partenaire. Vous trouverez l'agenda sur notre newsletter et padlet.

Ces moments conviviaux permettent de rencontrer de futurs partenaires et développer vos connaissances. Prendre du temps pour se former et développer son réseau est fondamental pour un jeune chef d'entreprise.

Nous vous encourageons également à nous suivre sur nos réseaux sociaux et à utiliser notre annuaire d'entrepreneurs disponible sur notre site pour prendre des contacts.